

### FAÇONNONS VÉLIZY AUTREMENT

La police, quand certains parlent... nous agissons. Le 5 mai, le Maire, Pascal Thévenot, en présence du Conseiller départemental, de la Présidente de la Région Île-de-France, du préfet des Yvelines, entouré des maires des communes environnantes et de responsables de la sécurité, a inauguré le nouvel Hôtel de police. Belle unanimité de tous ces responsables régionaux et nationaux pour saluer l'investissement de la Ville de Vélizy-Villacoublay dans une « maison commune » des polices, nationale et municipale. Il s'agit en effet d'un investissement exemplaire qui prépare l'avenir avec des technologies de pointe, et engage un large partenariat territorial avec les communes voisines. Un beau symbole, dans l'ancienne mairie de 1932 rénovée, qui incarne l'ordre républicain et la continuité des politiques communales au service des Véliziens. Il était donc légitime de rendre hommage à l'un des précédents magistrats de la commune, en baptisant du nom de Raymond Loisel, un lieu amené à veiller sur la tranquillité des Véliziens. La justice, quand certains parlent... nous agissons. Contrairement aux prévisions de certains apprentis juristes, le juge a donné raison à Pascal Thévenot, dans le contentieux qui l'opposait à un habitant irrespectueux. Ce dernier avait « perdu » ses déchets de chantier sur la voie publique à l'autre bout de la ville... Le maire, grâce au dispositif de sécurité que nous avons commencé à construire depuis le début du mandat, a pu identifier l'habitant négligent. Il lui a donc rapporté son bien dans son pavillon du Clos. Ce retour à l'envoyeur immédiat et pédagogique, avait été contesté en justice. Le juge a tranché ! Le plaignant irrespectueux du cadre de vie des Véliziens a été débouté ! Prévention, nous agissons aussi. Nous actualisons la Stratégie Territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Le CCAS aide les Véliziens à ne pas décrocher face aux difficultés de la vie. Nous soutenons les écoles et leurs enseignants. Nous travaillons au bien vivre ensemble. A Louvois, nous plantons des arbres de hautes tiges qui n'attendront pas de longues années pour offrir un cadre de vie respectable et épanouissant. Les espaces publics prennent le nom de Véliziens à la vie exemplaire (école R. Dorme, espace A. Garcès). Nous soutenons les associations et leurs valeurs humanistes. Nous soutenons la culture pour partager des valeurs communes et construire une citoyenneté assumée.

### ENSEMBLE POUR VÉLIZY

Le point marquant de la période : l'inauguration de l'Hôtel de Police municipale et de son centre de coordination de vidéosurveillance. Sans aucun doute cet équipement permettra aux effectifs de la Police Municipale de travailler dans de meilleures conditions. A l'heure où la délinquance continue d'exploser, (pas une semaine sans un cambriolage ou un acte de délinquance) le Maire tente de corriger ses erreurs. Au lieu de se battre pour maintenir le Commissariat de Police Nationale avec des effectifs raisonnables, le Maire préfère abdiquer... Et en grande pompe, afin de tenter de faire avaler la pilule aux Véliziens, il inaugure un nouvel Hôtel de Police Municipale où il annonce fièrement le maintien de 3 postes de la police Nationale à Vélizy. En réalité, la présence effective de la Police Nationale sera peut-être d'un policier. Le commissariat de Vélizy est donc remplacé par un centre de supervision urbaine ultramoderne (80 caméras, bientôt 100 pour notre seule commune, et au total 200 mutualisées avec nos communes voisines des Yvelines). Un dispositif de 100 caméras coûte l'équivalent de 600 000€ soit le coût annuel de 15 policiers. Vélizy, la ville où il fait bon vivre avec la vidéosurveillance pour régler les problèmes de délinquance sans garantie de résultats effectifs quand on sait par expérience que ce dispositif contribue seulement à déplacer les trafics de quelques dizaines de mètres. Etrange société dans laquelle nous vivons où des caméras enregistrent sans discontinuer nos faits et gestes, que nous y consentions ou pas... on remplace les hommes par les caméras, on préfère contrôler les individus par des caméras au détriment d'une patrouille de police au contact des concitoyens. Dans ce monde décrit par Orwell « 1984 », la dictature de la sécurité n'est jamais bien loin et la démocratie fragilisée. À force de prétendre à la transparence et de confondre le « vrai » avec le « vu » et le « montré », « surveillants et surveillés fuient sur un océan sans bords » pour citer un écrivain célèbre. Le seul point positif de ce dossier sécurité est peut-être la mutualisation des moyens avec quelques villes environnantes dont Versailles. Ce qui permet de rappeler que Vélizy seule n'a pas besoin d'un tel dispositif mais Vélizy est la nouvelle banlieue de Versailles pour le meilleur et pour le pire.

### INNOVONS POUR VÉLIZY Groupe PS d'opposition

Au mois de mai 2018 a été inauguré le nouvel hôtel de police de Vélizy installé dans les bâtiments de l'ancienne mairie de la ville. Notre groupe salue l'ouverture de ce nouvel équipement public permettant d'accueillir désormais 3 fonctionnaires de la police nationale, ainsi que 27 policiers municipaux dont 7 agents de sécurité de la voie publique. Nous nous félicitons également de la mutualisation entre les services municipaux et ceux de l'État dont la collaboration permettra de mettre en œuvre une action efficace en faveur de la sécurité des Véliziens mais également des communes limitrophes. Si notre groupe accueille favorablement ce nouvel équipement, nous nous étonnons néanmoins du choix de la majorité de l'avoir baptisé du nom de l'ancien maire de droite Raymond Loisel, contrevenant ainsi au principe de neutralité du service public qui s'impose pourtant pour la dénomination des voies et édifices publics (JO Sénat du 13 janvier 2011, p. 70). Par ailleurs, notre groupe s'interroge sur le centre de vidéosurveillance 24h/24 en matière de prévention. Comme indiqué à de nombreuses reprises, nous reconnaissons l'utilité des équipements de vidéosurveillance dans le cadre de résolutions de délits et de crimes. Il s'agit en effet d'un outil puissant permettant de recouper de nombreuses informations et de remonter jusqu'aux délinquants et criminels. En revanche, toutes les études internationales ont montré qu'un tel dispositif de vidéosurveillance ne permettait pas de réduire significativement la délinquance ou la criminalité. Ces études montrent que ces dispositifs n'ont qu'un effet limité voire nul en ce qui concerne la prévention des crimes et des délits. Pire encore, il a été constaté un effet de déportation de la criminalité dans les zones peu ou mal couvertes par les caméras. Ainsi compte tenu de la situation de Vélizy, où la délinquance et la criminalité sont sans commune mesure avec certaines zones de non-droit, il nous semble que l'investissement dans une vidéosurveillance 24h/24 relève davantage de la communication politique onéreuse (1 million d'euros) que d'une action concrète visant à assurer la sécurité des Véliziens. Notre groupe étant ouvert au débat et à la discussion, nous demandons à ce qu'un rapport annuel des chiffres de la délinquance et de la criminalité à Vélizy soit publié pour juger de l'utilité et, le cas échéant, de l'efficacité du dispositif mis en place.